PROGRAMME LOCAL d'insertion et de cohésion sociale 2021

Commission RSA de FLERS



PROGRAMME LOCAL D'INSERTION ET DE COHESION SOCIALE

2021

COMMISSION RSA DE FLERS

PREAMBULE

La loi du 13 août 2004 reconnaît aux départements un rôle de chef de file en matière sociale et médicosociale. En conséquence, les Conseils départementaux sont chargés de définir et mettre en œuvre la politique d'action sociale.

Le Conseil départemental de l'Orne agit quotidiennement pour le bien-être des Ornais : la solidarité, la justice sociale et la protection de la famille sont les valeurs qu'il soutient en leur faveur. Son action sanitaire et sociale permet de traverser des étapes difficiles dans la vie, de trouver un soutien extérieur, moral, médical ou matériel, pour anticiper une difficulté ou la surmonter.

En outre, le Département de l'Orne a choisi de mettre les territoires au cœur de son intervention. Il s'agit, en effet, de répondre au mieux aux besoins des personnes en difficulté d'insertion en prenant en compte les spécificités locales notamment en termes de ressources et de freins.

Ainsi, le Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale est conçu avant tout comme un outil à disposition des décideurs et des acteurs locaux intervenant dans le champ de l'insertion. Il s'agit d'aider à mieux comprendre les caractéristiques principales des bénéficiaires du RSA qui relèvent de la compétence du Conseil départemental en terme d'accompagnement, de présenter les moyens mis à disposition par le Conseil départemental en terme d'actions d'insertion et d'aides financières, mais aussi de mettre en perspectives les axes de travail à développer pour faire en sorte que l'offre d'insertion reste adaptée aux besoins locaux.

Le PLICS 2021 illustre d'une manière concrète l'action territoriale du Département au regard de l'insertion qui repose sur l'implication d'un fort partenariat investi dans cette mission de lutte contre l'exclusion.

TABLE DES MATIERES

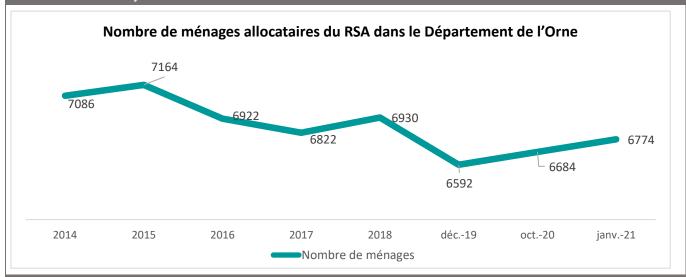
Préamb	pule	2
Table d	es matières	3
I. LE	RSA DANS L'ORNE	4
I.1	Les allocataires du RSA (Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI – BIL)	4
l.1	.1 Les ménages allocataires	4
I.1	.2 Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge	5
I.1	.3 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe	6
I.1	.4 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge	6
l.1	.5 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale	6
I.1	.6 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par ancienneté	7
I.1	.7 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par orientation	7
1.2	La répartition géographique	8
1.3	L'activité de la Commissions RSA de Flers	9
1.3	3.1 Les dossiers examinés par la commission RSA de Flers	9
1.3	.2 Les types de contrats des personnes accompagnées par un référent social RSA	10
II. LE	S DISPOSITIFS D'INSERTION	11
II. 1	Les participants aux actions du Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale	11
11.2	L'accès à l'emploi et à la formation	13
II.3	L'insertion par l'activité économique	22
11.4	Les actions en faveur de la mobilité	33
11.5	L'insertion sociale	40

I. LE RSA DANS L'ORNE

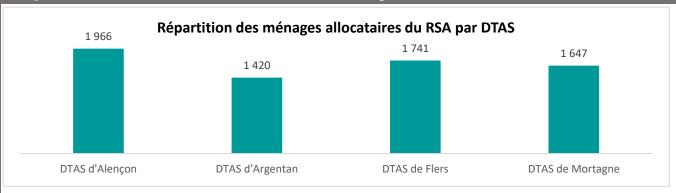
I.1 LES ALLOCATAIRES DU RSA (Source : Conseil departemental de l'Orne – PS – DASTI – BIL)

I.1.1 Les ménages allocataires

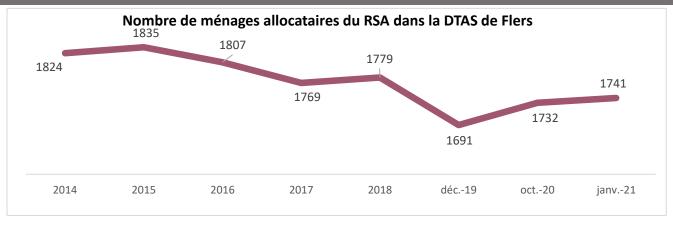
Sur le territoire ornais, une hausse de 2,8% du nombre de foyers allocataires est constatée entre décembre 2019 et janvier 2021.



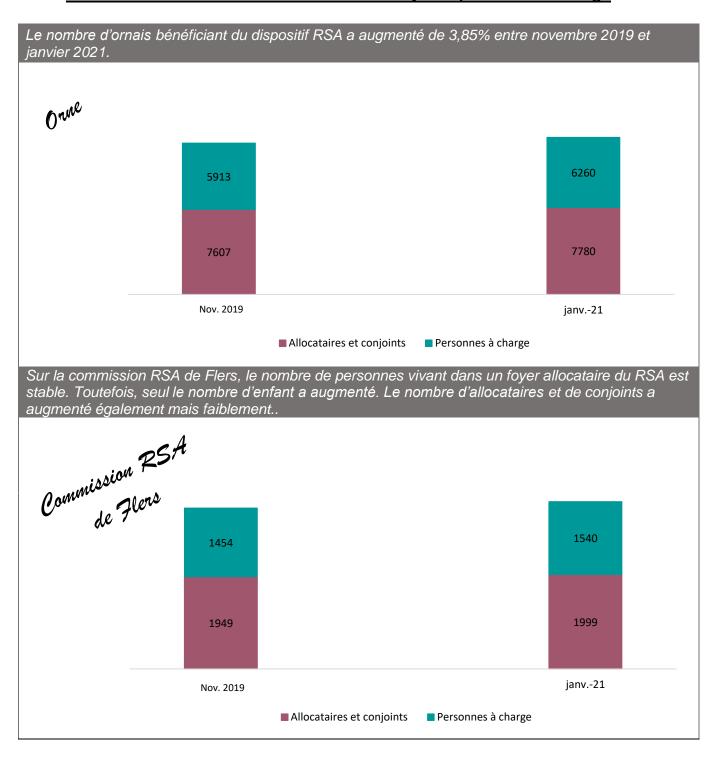
6774 ménages ornais bénéficient du RSA dont 29% sont rattachés à la DTAS d'Alençon, 21% à celle d'Argentan, 26% à celle de Flers et 24% à celle de Mortagne-au-Perche.



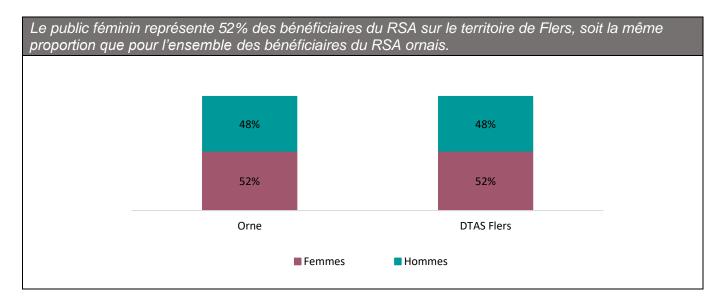
Le nombre de ménages allocataires est en hausse depuis octobre 2020 sur la DTAS de Flers suite à une baisse en décembre 2019.



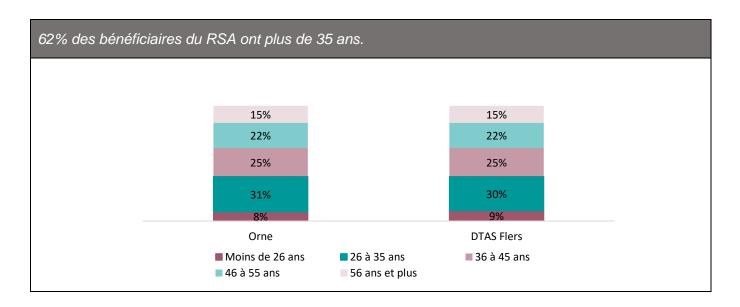
I.1.2 Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge



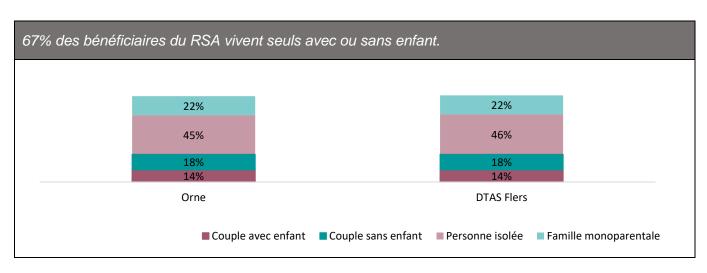
1.1.3 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe



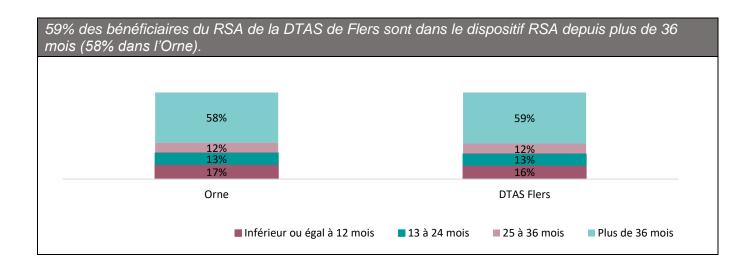
1.1.4 <u>Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge</u>



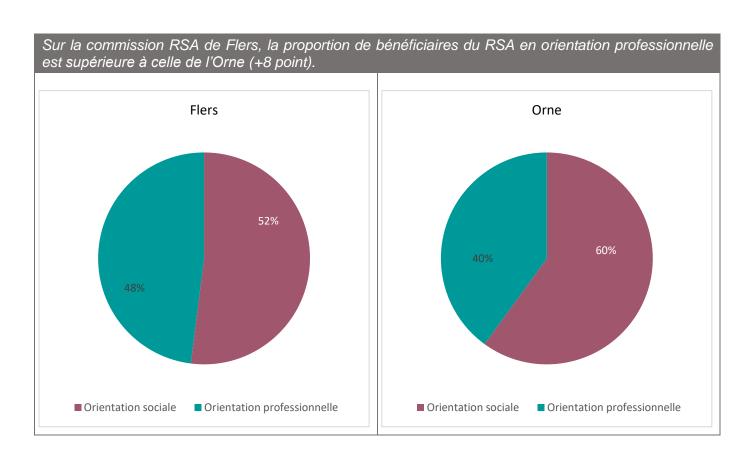
1.1.5 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale



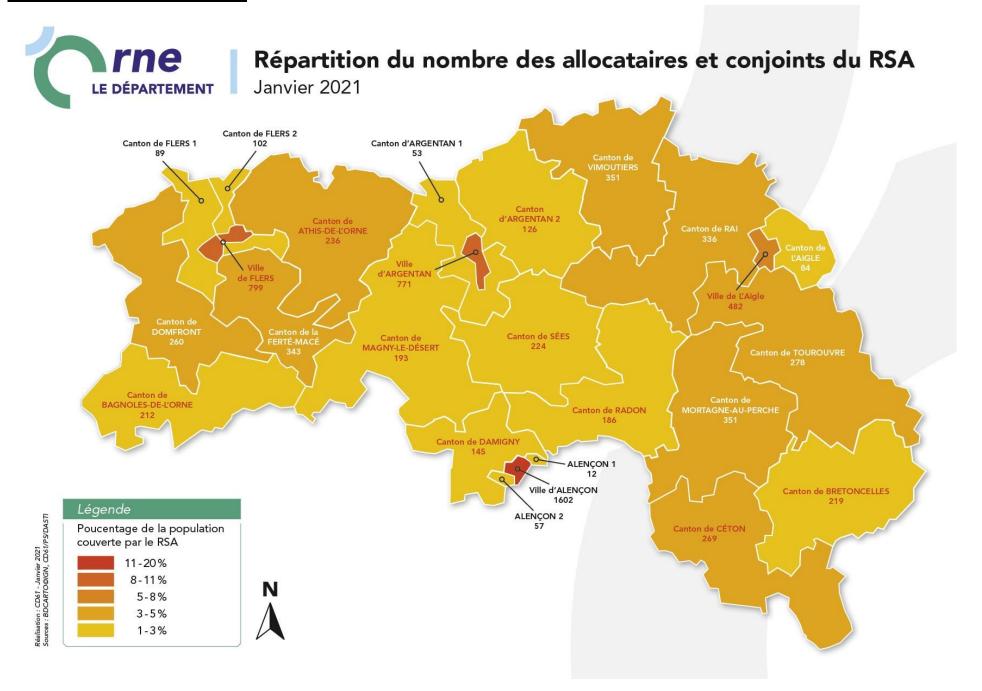
1.1.6 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par ancienneté



I.1.7 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par orientation

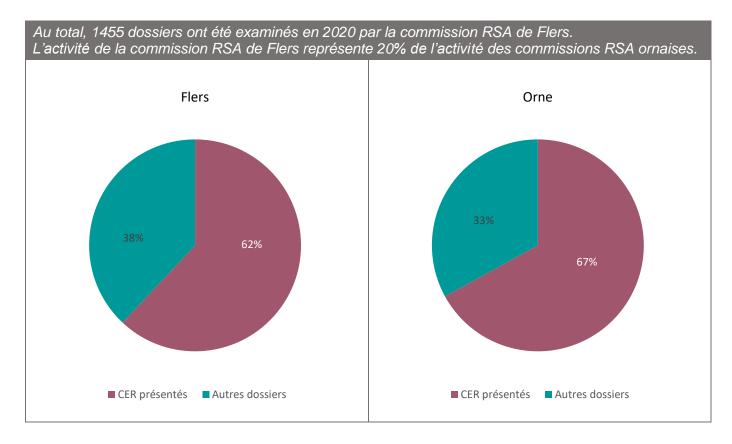


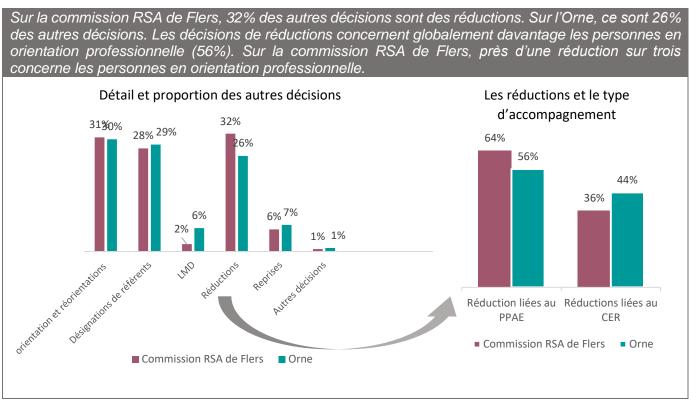
I.2 LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE



I.3 L'ACTIVITE DE LA COMMISSIONS RSA DE FLERS

I.3.1 Les dossiers examinés par la commission RSA de Flers





1.3.2 Les types de contrats des personnes accompagnées par un référent social RSA

L'accompagnement social cumulé à l'accompagnement social et de santé représente plus des deux tiers des accompagnements réalisés par les référents sociaux sur la commission RSA de Flers. Cette proportion est plus faible de 8 point sur le Département de l'Orne. Orne Flers 19% 24% 33% ■ Accompagnement social ■ Accompagnement social ■ Accompagnement social et de santé Accompagnement social et de santé ■ Accompagnement socioprofessionnel ■ Accompagnement socioprofessionnel ■ Transition professionnelle ■ Transition professionnelle

II. LES DISPOSITIFS D'INSERTION

II.1 <u>LES PARTICIPANTS AUX ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL D'INSERTION ET DE COHESION</u> SOCIALE

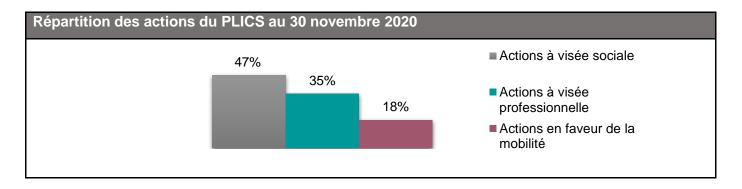
Les actions d'insertion s'adressent en priorité aux personnes allocataires du RSA et à leurs conjoints soumis à l'obligation d'insertion et inscrits dans une démarche d'insertion formalisée dans le cadre d'un P.P.A.E ou d'un contrat d'engagements réciproques.

Les actions sont financées en réponse à des besoins diagnostiqués et elles sont réadaptées chaque année en fonction des constats dressés dans le cadre de leur suivi.

Ces actions doivent être un levier pour permettre aux bénéficiaires du RSA ayant un faible niveau de formation, d'accéder aux actions de droit commun.

Nombre de personnes concernées par les actions du PLICS en 2020

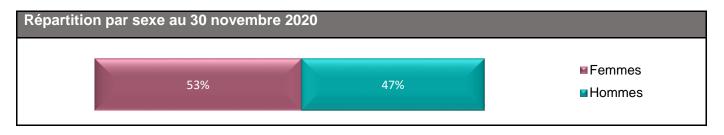
Au 30 novembre 2020, **533 mesures** du PLICS ont été mobilisées pour les bénéficiaires du RSA du territoire de commission RSA de Flers.

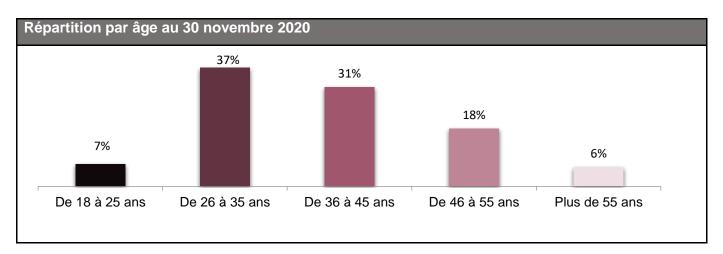


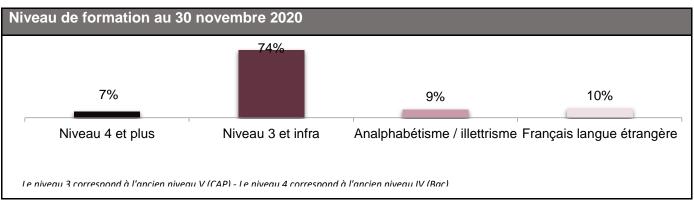
Les actions à visée professionnelle sont la primo professionnelle, l'accompagnement en association intermédiaire, les ateliers et chantiers d'insertion ;

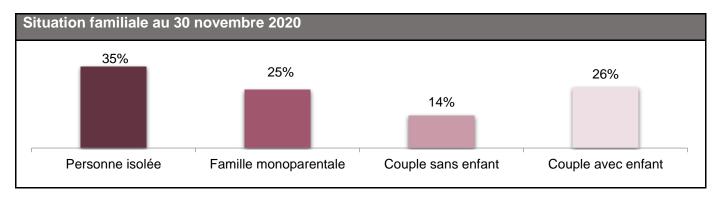
Les actions en faveur de la mobilité sont le garage itinérant, la plateforme mobilité et l'action permis B.

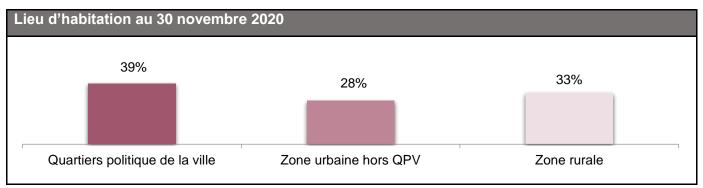
Les actions à visée sociale sont la primo sociale, l'accompagnement réalisé sur les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'intégration de publics étrangers, le café réparation, les jardins partagés, la marche pour le bien-être et l'image de soi.











Le niveau de formation des bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion est faible ; 93 % ont un niveau inférieur ou égal au niveau 3.

60 % des personnes bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion sont isolées avec ou sans enfant.

II.2 L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

Axes	Structures	Actions
	INFREP	Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de formation de base
Ateliers de formation de base et apprentissage de la langue	INFREP	Français et intégration sur le territoire
	ASTI	Atelier d'apprentissage de la langue française
Insertion professionnelle	L'Etape	Primo professionnelle

INFREF

Evaluation 2020

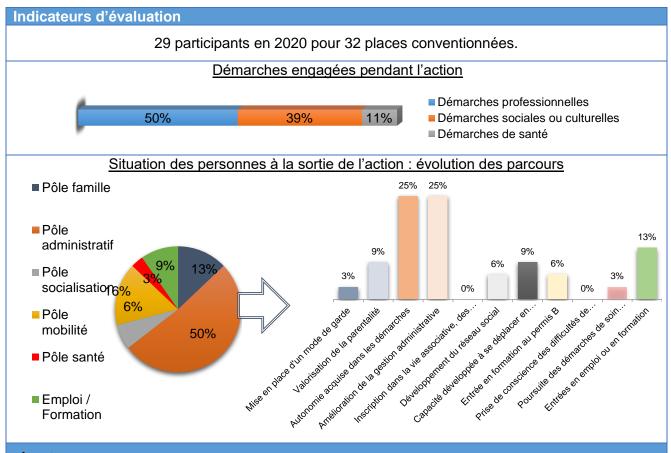
16 rue Jacques Durrmeyer – 61 100 FLERS Tél: 02.33.64.25.99 – Mail: infrep61@infrep.org

Emploi formation

Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de formation de base

L'accompagnement spécifique au sein des Ateliers de Formation de Base permet aux personnes en difficulté de progresser dans la maîtrise des compétences de base : lire, écrire, compter, communiquer. Il favorise le transfert des compétences acquises dans la vie quotidienne, familiale, sociale, professionnelle et permet de développer les savoirs de base de l'apprenant, ses compétences sociales et son potentiel d'autonomie.

Des ateliers sont proposés à partir des besoins concrets des participants, comme l'aide au remplissage de documents administratifs, comment appréhender l'information, la sensibilisation à l'outil informatique, apprendre à s'orienter et se déplacer dans son environnement géographique, l'ouverture sur l'extérieur par la participation aux actions locales et visites culturelles (exposition, médiathèque, portes ouvertes, ..). S'ajoutent à ces supports des thèmes d'animations centrés sur le développement personnel comme la santé, l'image de soi, la culture et l'emploi.



- Ouverture culturelle et parentalité,
- Formation à distance,
- Un partenariat riche et dynamique,
- Diversité des activités transversales,
- Plusieurs inscriptions au bilan de santé,
- 69 % des personnes accompagnées en 2020 sont des femmes,
- 59 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans.

INFREP

Action 2021

16 rue Jacques Durrmeyer – 61 100 FLERS Tél: 02.33.64.25.99 – Mail: infrep61@infrep.org

Emploi formation

Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de formation de base

Objectifs de l'action

Objectifs généraux :

- Favoriser la résolution des difficultés sociales en amorçant l'insertion professionnelle ;
- Faciliter l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes ;
- Permettre aux personnes de bénéficier de l'appui de structures pour résoudre les difficultés repérées ;
- Favoriser la mobilité des personnes tant géographiquement que professionnellement.

Objectifs opérationnels :

- Restaurer la confiance en soi, développer la capacité de confiance en soi, de projection dans l'avenir ;
- Rompre l'isolement ;
- Mobiliser les capacités afin que les personnes s'engagent dans un parcours d'insertion professionnel ;
- Acquérir une méthodologie de recherche d'emploi.

Publics

32 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion

Organisation / Déroulement

- Entrée dans l'accompagnement : recueil des premiers éléments de diagnostic de la situation ; faire adhérer la personne à la démarche ; réaliser un positionnement de la personne. Durée : 1h00 à 2h00 à la fin de l'entretien, un second rendez-vous sera programmé. Les rendez-vous sont au maximum tous les 15 jours et au minimum tous les mois ;
- **Parcours dans l'accompagnement :** le formateur met tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés. Ainsi, l'évaluation de l'évolution de la situation de la personne et le suivi des objectifs sont réalisés régulièrement ;
- **Sortie de l'accompagnement**: à la sortie du Programme de Formation de Base, y compris lorsque celle-ci se produit avant l'échéance prévue, un bilan global de la situation de la personne est effectué. Un suivi à trois mois et à six mois post-accompagnement sera réalisé afin d'obtenir des informations sur l'évolution de la situation des personnes.

Moyens humains et matériels

- Movens matériels : salle d'animation, connexion internet, téléviseur, 12 ordinateurs ;
- Moyens humains : une équipe pédagogique de trois formatrices sur Flers et la Ferté Macé.

Partenaires associés au projet

Le Conseil départemental de l'Orne, la Mission Locale, Pôle Emploi, CAP Emploi, le CCAS, la CAF, les Centres de formation, le CIDFF, l'IRSA, les structures d'insertion, les associations caritatives, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes bénéficiaires du RSA, participant à l'accompagnement spécifique ;
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent ;
- Nombre d'abandons ;
- Evolution des publics en matière d'acquisition des savoirs de base ;
- Situation des personnes à la sortie de formation.

Perspectives 2021

Remobiliser les personnes issues de la communauté des gens du voyage.

INFRFP

Evaluation 2020

16 rue Jacques Durrmeyer – 61 100 FLERS Tél: 02.33.64.25.99 – Fax: 02.33.67.24.98

Emploi formation

Français et intégration sur le territoire

Les bénéficiaires du RSA 2020

61 participants en 2020 pour 9 places conventionnées.

Les ateliers

Ateliers proposés pendant l'action

- Jeux ludique sur le thème de la gestion du budget et les dépenses courantes avec une conseillère budgétaire du Crédit Agricole ;
- Intervention de Pôle emploi pour présenter ses services, son site internet et son utilisation.

Les résultats obtenus

- Amélioration des capacités linguistiques, de la prise d'autonomie au quotidien dans les démarches d'intégration et administratives;
- Socialisation et prise en compte de problématiques de santé pour un mieux-être au quotidien.

- 66 % des personnes accompagnées sont des hommes ;
- 49 % des bénéficiaires du RSA ont entre 26 et 35 ans ;
- 48 % des personnes accompagnées sont en couple avec enfant(s);
- 74 % des personnes accompagnées sont issues de la zone dite « urbaine ».

Action 2021

INFREP

16 rue Jacques Durrmeyer – 61 100 FLERS Tél: 02.33.64.25.99 – Fax: 02.33.67.24.98

Emploi formation

Français et intégration sur le territoire

Objectifs de l'action

Objectifs généraux :

- Apprendre la langue française à l'oral et à l'écrit avec l'acquisition au minimum du niveau A1ducadre commun européen de référence ;
- Aider à l'autonomie dans les démarches de la vie quotidienne pour favoriser l'insertion sociale et économique ;
- Favoriser la participation à la vie citoyenne de Flers.

Objectifs opérationnels :

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ;
- Comprendre des annonces, des instructions, des consignes, des informations simples, des courriers ;
- Se présenter, demander des objets, des services ;
- Ecrire son identité, ses coordonnées, pour remplir des fiches de renseignement.

Publics

Cette action concerne 9 personnes bénéficiaires du RSA, étrangères pro-arrivants soumises à l'obligation d'insertion et sera valorisée dans le cadre d'un Contrat d'Engagements Réciproques (CER) ou d'un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).

Organisation / Déroulement

- Entrée dans la formation : rédaction de la « fiche diagnostic », suivi de la situation de la personne (30 minutes). Les objectifs généraux sont formalisés sous forme de Contrats d'Objectifs ;
- Parcours: le formateur met tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés. Ainsi, l'évaluation de l'évolution de la personne et le suivi des objectifs sont réalisés régulièrement;
- **Sortie :** un bilan de la situation de la personne est effectué (niveau de compétence langagière, orientation vers d'autres partenaires ou dispositifs, situation vis-à-vis de l'emploi).

Movens humains et matériels

- **Moyens humains :** responsable d'agence, responsable de formation, assistante de gestion, équipe pédagogique ;
- Moyens matériels : salle d'animation, connexion internet, téléviseur, 12 ordinateurs, ...

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la Mission Locale, Pôle Emploi, le CCAS, la CAF, les Centres de formation, le CIDFF, l'IRSA, les structures d'insertion, les associations caritatives, les entreprises du bassin d'emploi, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre d'abandons,
- Nombre de certificats de formation générale ou autres certificats,
- Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action,
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2021

Renforcer le partenariat avec le Greta sur le dispositif #Avenir pour fluidifier les suites de parcours.

2 rue Pierre Lemière – 61 100 Flers Tél : 02.33.96.25.88 – Mail : asti.flers@orange.fr

Emploi formation

Atelier d'apprentissage de la langue française

Les bénéficiaires du RSA 2020

67 participants en 2020 pour 8 places conventionnées.

Les ateliers

Ateliers proposés pendant l'action

- Mise en place d'ateliers d'initiation à la langue française, de cuisine
 Mises en situation : prendre rendez-vous chez un médecin, remplir un chèque, payer son loyer, aller à la banque, aller à la poste, etc.;
- Organisation de sorties culturelles, ludiques.

Les résultats obtenus

- Amélioration des capacités linguistiques, de la prise d'autonomie au quotidien dans les démarches d'intégration et administratives ;
- Socialisation et prise en compte de problématiques de santé pour un mieux-être au quotidien.

- 66 % des personnes accompagnées sont des femmes ;
- 52 % des personnes bénéficiaires du RSA ont plus de 35 ans ;
- 42 % des personnes accompagnées sont isolées ;
- 100 % des personnes accompagnées sont issues des quartiers prioritaires.

Action 2021

ASTI

2 rue Pierre Lemière – 61 100 FLERS Tél : 02.33.96.25.88 – Mail : asti.flers@orange.fr

Emploi formation

Atelier d'apprentissage de la langue française

Objectifs de l'action

Objectifs généraux :

- Valoriser et partager les savoirs de tous ;
- Apporter une aide et accompagner les familles dans les démarches administratives, la défense des droits;
- Sensibiliser à la vie citoyenne ;
- Faciliter l'insertion des personnes d'origine étrangère en assurant l'apprentissage de la langue française ;
- Développer le lien social entre les différentes composantes culturelles.

Objectifs opérationnels :

- Mise en place d'ateliers d'initiation à la langue française, de cuisine ;
- Organisation de sorties culturelles, ludiques.

Publics

Cette action concerne 8 personnes bénéficiaires du RSA soumises à l'obligation d'insertion et sera valorisée dans le cadre d'un Contrat d'Engagements Réciproques (CER) ou d'un Plan Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).

Organisation / Déroulement

- Echanges de savoirs : mise en contact de personnes issues de communautés diverses ;
- Atelier « lire, écrire, partager » au sein des groupes d'initiation à la langue française ;
- Accompagner dans les démarches administratives, rendues encore plus nécessaires du fait de la dématérialisation d'un grand nombre de procédure ;
- Découverte de Flers et de sa région pour en découvrir les richesses tant naturelles que culturelles.

Moyens humains et matériels

Moyens matériels: locaux mis à disposition par la maison d'activités Emile Halbout.

Partenaires associés au projet

Pôle Emploi, le Conseil Départemental de l'Orne, INFREP, les services sociaux, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre d'abandons,
- Nombre de certificats de formation générale ou autres certificats,
- Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action.
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2021

Poursuite du dispositif.

Communication auprès des partenaires.

Evaluation 2020

Emploi

L'ETAPE

18 rue Henri Laforest - 61100 FLERS Tél : 02.33.64.47.89 – Mail : letape-vire@letape-emploi.fr

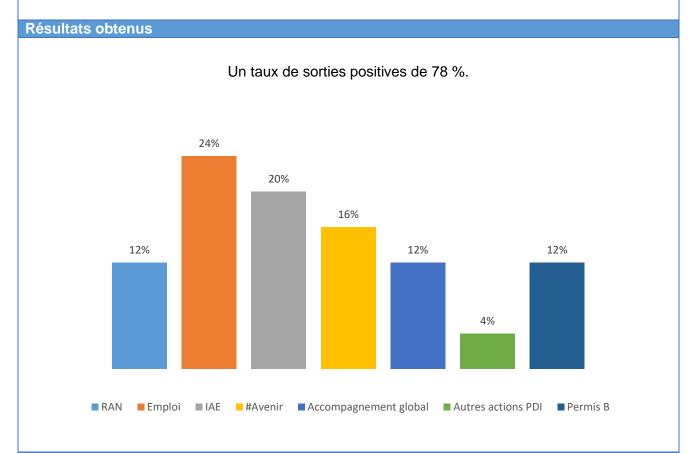
Primo professionnelle

La Primo professionnelle est réalisée dans le cadre d'un marché public 2019 à 2021. L'évaluation cidessous porte sur l'action menée en 2020.

Indicateurs d'évaluation

32 bénéficiaires sont entrés sur l'action soit un taux de participation de 123 %.

18 personnes sont sorties de l'action au 31/12/2020.



- 78 % du public est en orientation sociale,
- 72 % des personnes accompagnées sont des femmes,
- 66 % du public est âgé de plus 36 ans,
- 88 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 47 % des bénéficiaires sont des parents de familles monoparentales,
- 84 % des personnes entrées sur l'action sont bénéficiaires du RSA depuis plus de 24 mois,
- 41 % des personnes accueillies disposent d'une automobile comme moyen de locomotion.

L'ETAPE

Action 2021

18 rue Henri Laforest – 61 100 FLERS Tel: 02.33.64.47.89 – Mail: letape-vire@letape-emploi.fr

Emploi

Primo professionnelle

Objectifs de l'action

Cette action a pour objectif de travailler sur les freins à l'insertion pour engager un parcours d'insertion socio professionnel afin de :

- Accéder à une action d'accompagnement vers l'emploi ou la formation,
- Aider la personne à prendre conscience de ses difficultés et de ses compétences pour adapter son parcours,
- Valider ou invalider un projet professionnel.

Ainsi, à la sortie du dispositif, 50 % des personnes doivent avoir engagé une suite de parcours :

- Entrée en formation,
- Entrée en emploi,
- Entrée en accompagnement vers et dans l'emploi du Conseil départemental (AVE) après validation par le référent social et en concertation avec le référent Pôle emploi de l'AVE,
- Entrée en structure IAE,
- Dispositif #AVENIR du Conseil régional,
- Autre action de droit commun et / ou du PDI visant à l'insertion.

Publics

Bénéficiaires du RSA socle soumis à droits et devoirs rencontrant des difficultés sociales et / ou professionnelles entravant dans un premier temps l'accès à un parcours d'insertion professionnelle. 26 parcours par an.

Organisation / Déroulement

L'action se déroulera sur Flers et sur un site délocalisé en fonction des besoins repérés chaque année.

Le rythme est progressif avec une alternance entre des temps collectifs et individuels.

Des périodes de stages doivent permettre une confrontation au monde du travail, d'évaluer les capacités du bénéficiaire et valider un projet professionnel.

Les projets professionnels travaillés devront être réalistes au regard du marché de l'emploi et liés à des métiers correspondant au marché du travail de la zone de mobilité de la personne. Un projet de secours sera également travaillé.

Chaque bénéficiaire devra, en sortie d'action, présenter un plan d'action avec des échéances pour chaque étape.

Un suivi post accompagnement est prévu à 3 et 6 mois afin de s'assurer de la continuité du parcours.

Moyens humains et matériels

- Les moyens matériels de l'Etape,
- Un conseiller en insertion professionnelle.

Partenaires associés au projet

Référents sociaux et professionnels, Pôle emploi, partenaires de l'insertion, entreprises...

Indicateurs d'évaluation

- Tableau mensuel nominatif des suivis, bilans nominatifs,
- Nombre de solutions positives d'insertion, nombre d'emplois, d'entrées en formation,
- Comités de suivi.

Perspectives 2021

Marché 2019 - 2021

II.3 L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

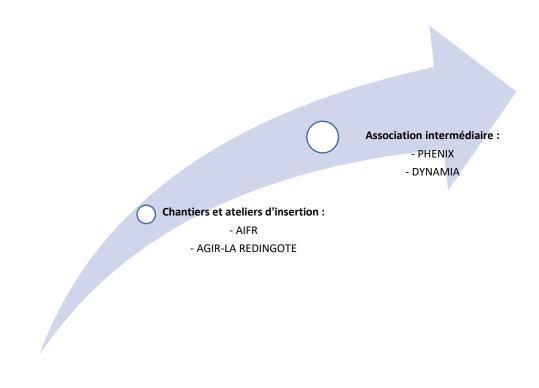
Structures	Actions
AIFR	Ateliers et chantiers d'insertion
AGIR – LA REDINGOTE	Ateliers et chantiers d'insertion
REGIE DES QUARTIERS ARC-EN-CIEL	Ateliers et chantiers d'insertion
PHENIX	Accompagnement spécifique des bénéficiaires en association intermédiaire
DYNAMIA	Accompagnement spécifique des bénéficiaires en association intermédiaire

Le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique propose aux personnes en insertion le retour à une activité professionnelle ainsi qu'un accompagnement individualisé avec l'objectif d'un retour à l'emploi.

Le contrat de travail permet de reprendre une place dans la société et de retrouver les habitudes nécessaires à une reprise d'emploi pérenne. Se lever le matin pour être à l'heure, savoir se comporter au sein d'un groupe, respecter les consignes, être attentif à sa tâche sont des compétences à maîtriser pour garder son emploi. L'accompagnement individualisé proposé par la structure tient une place importante dans la réussite du parcours des personnes ; il permet à la fois de rompre l'isolement et d'aider à la résolution des difficultés d'ordre de santé, d'accès au logement et de mobilité. L'accompagnement est centré sur la définition du projet professionnel pour un accès à l'emploi.

Le parcours d'insertion d'une personne nécessite parfois plusieurs étapes pour une insertion professionnelle : un emploi très encadré dans une équipe peut dans un premier temps être nécessaire, des missions en associations développent l'autonomie dans un second temps. Ces actions répondent chacune à un besoin inscrit dans une étape du parcours d'insertion dans l'emploi des bénéficiaires.

LE PARCOURS AU SEIN DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE FINANCEES DANS LE CADRE DU PDI SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION RSA DE FLERS



AIFR

Insertion par l'activité économique

10 rue Nationale – 61 100 FLERS Tél: 02.33.96.25.02 – Mail: contact@aifr-asso.fr

Ateliers et chantiers d'insertion

Taux d'utilisation

En 2020, 100 personnes sont entrées sur l'action et 56 l'ont terminé.

Accompagnement des bénéficiaires

Les statistiques suivantes sont calculées à partir des situations des 56 personnes sorties au 30 septembre 2020.

<u>Abandons</u>

5 abandons en cours d'action

Périodes en immersion

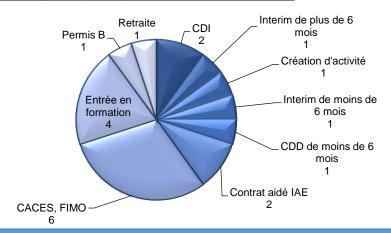
14 périodes en immersion ont été réalisées.

Entretiens avec le conseiller en insertion

40 salariés ont bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats

25 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation soit 44,64 % de sorties dynamiques (pour 50 % conventionnés).



- 70 % des bénéficiaires sont des hommes,
- 49 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 89 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

Action 2021

Insertion par l'activité

économique

10 rue Nationale - 61 100 FLERS Tél: 02.33.96.25.02 - Mail: contact@aifr-asso.fr

Ateliers et chantiers d'insertion

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique): 20 %
- Emploi de transition (CDD de de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #AVENIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite: 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois.
- 33 équivalents temps plein bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

- Axe 1 le suivi par l'Accompagnateur Socio-Professionnel : entretiens 2 fois par mois pour étudier la trajectoire de vie (trouver l'origine du décrochage), mise en place d'ateliers collectifs, ...
- Axe 2 l'encadrement sur les chantiers et ateliers : 5 supports d'activité sur trois antennes (espaces verts, restauration du petit patrimoine bâti, maraichage, atelier repassage).

Moyens humains et matériels

- Moyens matériels : logiciel pour l'évaluation et l'accompagnement des salariés polyvalents, livret de suivi, livret d'accueil, chartre d'engagement, règlement intérieur, fiches techniques ;
- Movens humains: un Accompagnateur Socio-Professionnel.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la DIRECCTE, Pôle Emploi, la Mission Locale, CAP Emploi, la DTAS, le CCAS, l'INFREP, le GRETA, les Centres de formation, l'UDSP, les SIAE, les Clauses sociales, l'ETAPE, COALLIA, le CMP, le SPIP, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2021

Innover dans l'accompagnement des publics et développer de nouveaux partenariats.

Insertion par l'activité économique

139 rue de la Chaussée – 61 100 FLERS Tél : 02.33.29.56.03 – Mail : direction@agir-asso.org

Ateliers et chantiers d'insertion

Taux d'utilisation

En 2020, 10 personnes sont entrées sur l'action et 5 l'ont terminé.

Accompagnement des bénéficiaires

Les statistiques suivantes sont calculées à partir des situations des 5 personnes sorties au 30 septembre 2020.

Abandon

2 abandons en cours d'action

Périodes en immersion

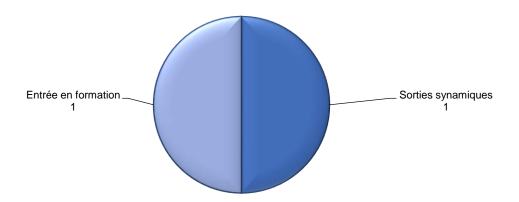
3 périodes en immersion ont été réalisées.

Entretiens avec le conseiller en insertion

4 salariés ont bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat

Résultats

2 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation <u>soit 40 % de sorties</u> dynamiques (pour 50 % conventionnés).



- 60 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 50 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 88 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 50 % des bénéficiaires sont des parents de familles monoparentales.

Insertion par l'activité économique

139 rue de la Chaussée – 61 100 FLERS Tél : 02.33.29.56.03 – Mail : direction@agir-asso.org

Ateliers et chantiers d'insertion

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle.
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques: 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #AVENIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- 4,8 équivalents temps plein bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

- Activité support : un pôle textile (tri, valorisation et distribution de vêtements de seconde main) ;
- Accompagnement mis en place : une évaluation des acquis et des compétences est réalisée tous les deux mois avec l'Encadrant Technique Pédagogique et Social et l'Animateur/trice Socioprofessionnel/le. En fonction des observations faites, la personne pourra évoluer vers des postes requérant plus d'autonomie et de responsabilités en adéquation avec son projet. En parallèle, les personnes travaillent dans le cadre d'un entretien individualisé périodique et de rencontre avec les partenaires toutes les deux semaines.

Moyens humains et matériels

- Moyens matériels : un centre de tri, une boutique solidaire, des véhicules, internet ;
- Moyens humains: personnel de direction, d'administration, d'accompagnement.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la DIRECCTE, Pôle Emploi, la Mission Locale, les Organismes de formation, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2021

Développer l'activité textile.

Insertion par l'activité économique

Régie des quartiers Arc-en-ciel

19 rue du Pont Féron – 61 100 FLERS Tél : 02.33.96.24.46 – Mail : da.arcenciel@gmail.com

Ateliers et chantiers d'insertion

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle.
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique): 20 %
- Emploi de transition (CDD de de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #AVENIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite: 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois.
- 1 équivalent temps plein bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

- Activité support : entretien des locaux ;
- Accompagnement mis en place : un accompagnement assuré par un encadrant technique pour des interventions sur les quartiers QPV de Flers et pour un bailleur privé sur la commune de Saint Georgesdes-Groseillers. L'encadrant technique peut également intervenir pour des missions de nettoyage de logements vacants à la demande des bailleurs sociaux. Le CIP (Conseiller en Insertion Professionnelle) travaille la levée des freins sociaux avec des entretiens réguliers.

Moyens humains et matériels

- Moyens matériels: matériel d'entretien des locaux, un local, des véhicules;
- Moyens humains: personnel de direction, d'administration, d'accompagnement (encadrant technique et CIP).

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la DDETSPP, Pôle emploi, la Mission locale, Flers Agglo, la Ville de Flers, les bailleurs locaux, les associations locales de la ville de Flers, le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ).

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2021

Nouvelle action

Evaluation 2020 Insertion par l'activité économique

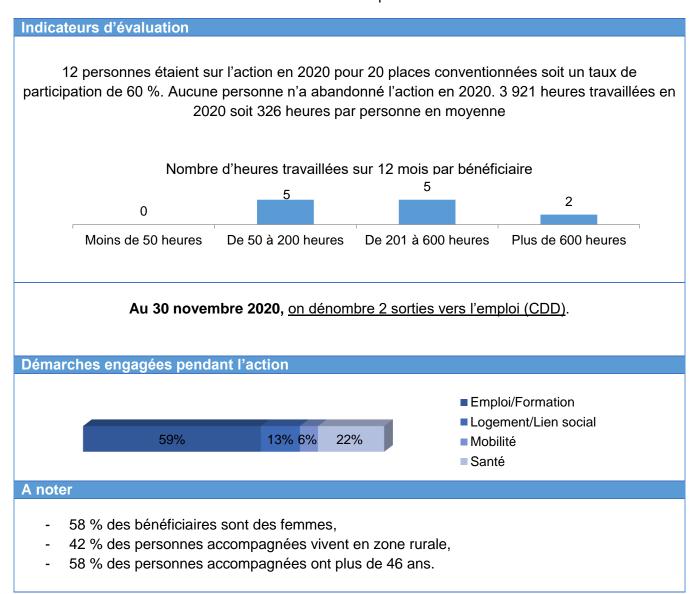
PHENIX

27 rue des Peupliers – 61 600 LA FERTE MACE Tél : 02.33.30.78.78 – Mail : association.phenix@free.fr

ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES BENEFICIAIRES DU RSA

Phénix est une association intermédiaire.

Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement des publics vers l'emploi durable ou la formation. Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.



Action 2021 Insertion par l'activité économique

PHENIX

27 rue des Peupliers – 61 600 LA FERTE MACE Tél : 02.33.30.78.78

ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES BENEFICIAIRES DU RSA

Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission,
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale,
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail.
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi de la Ferté-Macé et Domfront.

Publics

15 bénéficiaires du RSA accompagnés sur la Ferté-Macé et Domfront.

Moyens humains et matériels

- Moyens matériels: bureau d'accueil, bureau individualisé à l'accompagnement, ordinateur, internet;
- Moyens humains: 4 intervenants permanents.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, les travailleurs sociaux, le CCAS, la CAF, les mairies, CAP Emploi, la Mission Locale, la DIRECCTE, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombre d'abandons.
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires,
- Etat nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires,
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

Perspectives 2021

Développer le nombre de sorties positives Travail sur les prescriptions Evaluation 2020 Insertion par l'activité économique

DYNAMIA

Centre Charles Perrault – rue du champ St Gilles – BP 22 – 14 110 CONDE EN NORMANDIE Tél : 02.31.69.78.70 – Mail : direction@dynamia-emploi.fr

ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES BENEFICIAIRES DU RSA

Dynamia est une association intermédiaire.

Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement des publics vers l'emploi durable ou la formation. Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

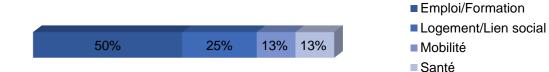
Indicateurs d'évaluation

3 personnes étaient sur l'action en 2020 pour 10 places conventionnées soit un taux de participation de 30 %.

Aucune personne n'a abandonné l'action en 2020. 540 heures travaillées en 2020 soit 180 heures par personne en moyenne

Au 30 novembre 2020, on dénombre 2 sorties vers l'emploi (Missions en AI).

Démarches engagées pendant l'action



- 75 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 67 % des personnes accompagnées vivent en zone rurale,
- 67 % des personnes accompagnées ont plus de 46 ans.

Action 2021 Insertion par l'activité économique

DYNAMIA

Centre Charles Perrault – rue du champ St Gilles – BP 22 – 14 110 CONDE EN NORMANDIE Tél : 02.31.69.78.70 – Mail : direction@dynamia-emploi.fr

ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES BENEFICIAIRES DU RSA

Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission,
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale,
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail.
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi de Flers.

Publics

10 bénéficiaires du RSA accompagnés sur Flers.

Moyens humains et matériels

- Moyens matériels : accueil au centre Emile Halbout, bureau individuel, connexion internet, téléphone ;
- Moyens humains: 3 intervenants permanents.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, les travailleurs sociaux, le CCAS, Pôle Emploi, CAP Emploi, la Mission Locale, la CAF, le CIDFF, les organismes de formation, Mobylis, les SIAE, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombre d'abandons.
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires,
- Etat nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires,
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

Perspectives 2021

Travail sur les prescriptions avec les partenaires

II.4 LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITE

Structures	Actions
MOBYLIS	Plateforme mobilité
MOBYLIS	Garage social itinérant
MOBYLIS	Accompagnement au permis B

18 rue Henri Laforest – 61 100 FLERS <u>Tél : 06.</u> 72.77.60.79 – Mail : mobylis@mobylis.org

Mobilité

PLATEFORME MOBILITE

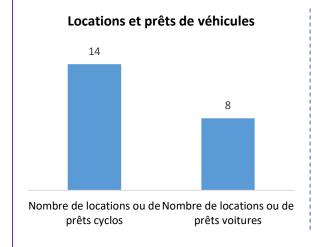
En territoire rural, les distances sont souvent dissuasives et lorsqu'il s'agit de répondre à un besoin urgent notamment en matière de recherche d'emploi, les personnes ont des difficultés à organiser leurs déplacements.

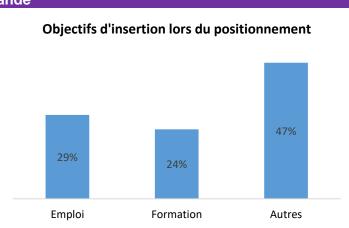
La plateforme locale d'aide à la mobilité est l'une des réponses sur la commission RSA de FLERS pour favoriser la mobilité. Elle centralise les informations, les offres et les demandes en matière de mobilité.

Indicateurs d'évaluation

Données au 30 novembre 2020
98 bénéficiaires du RSA accueillis en 2020
L'évaluation ci-dessous concerne exclusivement les bénéficiaires du RSA
22 locations pour 1 311 jours de locations
5 actions d'animation réalisées en 2020







- 52 % des bénéficiaires sont des hommes.
- 74 % des bénéficiaires ont moins de 46 ans,
- 45 % des bénéficiaires vivent en zone rurale.

MORYLIS

Action 2021

18 rue Henri Laforest – 61 100 FLERS Tél: 06. 72.77.60.79 – Mail: mobylis@mobylis.org

Mobilité

PLATEFORME MOBILITE

Objectifs de l'action

Objectifs généraux :

- Lever les freins matériels et psychologiques liés au manque de mobilité par le biais d'informations, de mise à disposition de services et location de matériel, diagnostics et ateliers de mobilité.

Objectifs opérationnels :

- Plateforme d'information : centre de ressources avec service de covoiturage ;
- Observatoire de la mobilité sur le territoire ;
- Diagnostic individuel de mobilité et ateliers de mobilité, afin de trouver des solutions adaptées aux capacités des personnes et ouvrir leur rayon de mobilité ;
- Plateforme de location de scooters, de vélos électriques, de voitures et véhicules 9 place.

Publics

Tous publics en difficulté d'insertion.

Organisation / Déroulement

- Diagnostics et parcours individuels de mobilité ;
- Ateliers de mobilité :
- Centre de ressources dédié à la mobilité et service de covoiturage ;
- Location de véhicules de deux roues et de points relais pour les prêts de scooters ;
- Animations et communication autour de la mobilité.

Moyens humains et matériels

- Moyens matériels : flotte de 40 scooters, 5 vélos électriques, 4 voitures, 1 véhicule neuf places ;
- Moyens humains : une équipe de conseil et d'accompagnement mobilité pour les besoins.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, Pôle Emploi, Flers Agglo, la DIRECCTE, la DTAS, les CCAS de Flers et la Ferté-Macé Saint-Michel, la Mission Locale, CAP Emploi, AIFR, AGIR, le CIO, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes de bénéficiaires du RSA accueillies sur la plateforme et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA concernées,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

Perspectives 2021

Mise en place de la nouvelle communication Renforcer le Centre de ressources et l'observatoire

MORYLIS

Evaluation 2020

18 rue Henri Laforest – 61 100 FLERS Tél: 06. 72.77.60.79 – Mail: mobylis@mobylis.org

Mobilité

ACCOMPAGNEMENT AU PERMIS B

Sur les territoires ruraux, le permis reste un passeport indispensable vers l'insertion professionnelle. En effet, il favorise l'autonomie de la personne et lui permet ainsi d'accéder à la formation et à l'emploi.

L'action de préparation au permis de conduire financée par le Programme Départemental d'Insertion est complémentaire aux offres de service des auto-écoles classiques. En effet, elle est adaptée à un public de faible niveau de formation, en difficulté d'apprentissage, manquant d'autonomie et de confiance en soi. L'organisme assure un accompagnement, veille aux difficultés périphériques des bénéficiaires et sollicite régulièrement le référent social afin notamment de rendre la personne disponible pour son apprentissage et optimiser sa réussite.

Indicateurs d'évaluation

Taux de participation

24 bénéficiaires sont entrés pour 24 places soit un taux de participation de 100%.20 bénéficiaires du RSA et 4 jeunes

Formation au code

Formation au code

Sur les 23 personnes qui ont suivi l'intégralité de la formation au code, 15 personnes ont obtenu leur code soit 65 % de réussite au code.

Formation à la conduite

Formation à la conduite

Sur les 4 jeunes ayant terminé l'action, 1 jeune a été présenté à l'examen et a obtenu son permis, soit 100 % de réussite.

Sur les 11 personnes ayant terminé l'action, 5 personnes ont été présentées au permis et 3 l'ont obtenu, soit 75 % de réussite.

Action 2021

18 rue Henri Laforest – 61 100 FLERS Tél: 06. 72.77.60.79 – Mail: mobylis@mobylis.org

Mobilité

ACCOMPAGNEMENT AU PERMIS B

Objectifs de l'action

- Obtenir le permis de conduire grâce à une pédagogie adaptée,
- Réduire les freins d'accès à l'emploi en favorisant la mobilité physique et psychologique des personnes.

Publics

Sur le parcours complet de formation au permis B : 20 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion dont l'absence de permis B constitue un obstacle à la concrétisation du projet d'insertion.

Sur les heures complémentaires :

- Les personnes ayant besoin d'heures complémentaires pour passer leur permis de conduire.
- Les personnes qui ont le permis de conduire mais qui ont besoin d'heures de remise à niveau car elles n'ont pas conduit depuis longtemps.

Organisation / Déroulement

Parcours complets de formation au permis B :

<u>Phase 1</u>: Vérification de la capacité et des pré-requis à l'aide d'entretiens individuels, de tests de positionnement, d'une évaluation des compétences mobilité et d'une évaluation de conduite

<u>Phase 2</u>: Apprentissage du code de la route pendant 7 à 8 semaines sur 4 jours : 125 h de code et 25 h d'ateliers

<u>Phase 3</u>: Apprentissage de la conduite : 2 à 3 heures par semaine et au total 35 h de conduite par stagiaire.

La coordination des parcours est réalisée en lien avec le référent avec des entretiens individualisés en cas de besoin.

250 euros de participation seront demandés aux bénéficiaires.

Heures complémentaires :

64 h complémentaires seront disponibles en 2020.

7 euros de participation seront demandés aux bénéficiaires pour chaque heure complémentaire.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels :** salle de cours, salle bureau, entretiens, cours par petits groupes, matériel informatique et audiovisuel de formation au code de la route, véhicule auto-école ;
- Moyens humains : un moniteur auto-école, un formateur/coordinateur.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, Pôle Emploi, Flers Agglo, la DIRECCTE, la DTAS, les CCAS de Flers et la Ferté-Macé Saint-Michel, la Mission Locale, CAP Emploi, le Conseil Régional, le GRETA de Flers. ...

Indicateurs d'évaluation

Parcours complets:

- Nombre d'entrées effectives,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de conduite et de code réalisées.
- Nombre de présentations au code et au permis B,
- Taux de réussite au code et au permis B.

Heures complémentaires :

- Nombre de bénéficiaires,
- Nombre d'heures réalisées.

Perspectives 2021

Intégration de la conduite dès la formation au code de la route

18 rue Henri Laforest – 61 100 FLERS Tél: 06.72.77.60.79 – Mail: mobylis@mobylis.org

Mobilité

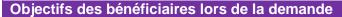
GARAGE SOCIAL ITINERANT

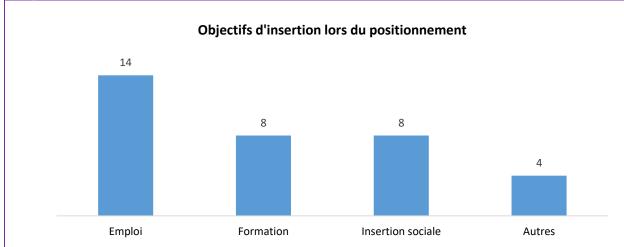
La réparation et l'entretien des véhicules entrainent des coûts souvent lourds pour les ménages les moins aisés. La dispersion de l'habitat rend nécessaire l'usage du véhicule automobile et nécessite un entretien de celui-ci régulier (kilométrage plus élevé, usure précoce des véhicules, coût de l'entretien plus élevé).

La difficulté, lorsque l'on réside en zone rurale, est l'éloignement du garage le plus proche. Les assurances prennent souvent le dépannage en charge mais à condition que ce soit par un garage agréé, ce qui représente un coût non négligeable pour les ménages les moins aisés. Ainsi, les voitures restent dans la cour et se dégradent plutôt que d'être réparées.

Indicateurs d'évaluation

Données au 30 novembre 2020
61 bénéficiaires du RSA accueillis en 2020
34 diagnostics réalisés
Sur 20 devis établis, 11 bénéficiaires ont pu réparer leur véhicule





A noter

- 67 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 71 % des bénéficiaires ont moins de 46 ans,
- 56 % des bénéficiaires vivent en zone rurale.

MOBYLIS

Action 2021

18 rue Henri Laforest – 61 100 FLERS Tél: 06. 72.77.60.79 – Mail: mobylis@mobylis.org

Mobilité

GARAGE SOCIAL ITINERANT

Objectifs de l'action

- Réduire les freins à l'accès et au maintien à l'emploi et à la formation en favorisant la mobilité physique des personnes;
- Sécuriser les parcours ;
- Travailler en lien avec le référent pour lever les freins qui feraient obstacle à l'investissement de la personne lors de l'action ;
- Proposer un service de réparation automobile de proximité et accessible dans les zones rurales ;
- Proposer des ateliers mécaniques dans les SIAE.

Publics

Tous publics en difficulté d'insertion.

Organisation / Déroulement

- **Accompagnement et information :** diagnostic, conseil à l'achat d'un véhicule, anticipation budgétaire, mise en règle des véhicules, ateliers d'entretiens de base ;
- **Interventions**: réparations courantes, pré-diagnostic avant contrôle technique, orientation vers un garage partenaire.

Moyens humains et matériels

- Moyens matériels : flotte de 40 scooters, 5 vélos électriques, 4 voitures, 1 véhicule neuf places ;
- Moyens humains : une équipe de conseil et d'accompagnement mobilité pour les besoins.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, Pôle Emploi, Flers Agglo, la DTAS, CAP Emploi, le Conseil Régional, le GRETA de Flers. ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes de bénéficiaires du RSA ayant bénéficiées des services du Garage social itinérant :
- Durée du dépannage et nombre de jours de prêt ;
- Zone géographique des interventions et lieux des dépannages ;
- Coût moyen des réparations ;
- Nombre de demandes non-satisfaites.

Perspectives 2021

Acquisition d'un nouveau garage permettant de réaliser davantage de réparations.

II.5 L'INSERTION SOCIALE

Structures	Actions
CCAS de Flers	Référent social RSA
MSA	Référent social RSA
REGIE DES QUARTIERS ARC-EN-CIEL	Café réparation
L'ETAPE	Jardins partagés
L'ETAPE	Marchons pour le bien-être et l'image de soi (La Ferté-Macé)
L'ETAPE	Marchons pour le bien-être et l'image de soi (Domfront)
L'ETAPE	Primo insertion sociale

REFERENT SOCIAL RSA

Dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, le Département de l'Orne conventionne avec les CCAS et CIAS pour accompagner les allocataires du RSA ou conjoints et élaborer leurs contrats d'engagements réciproques. Une convention référent RSA était effective sur le territoire de commission RSA de Flers en 2020 avec le Centre Communal d'Action Sociale de Flers et avec la MSA.

Dans le cadre de ces conventions, chaque structure conventionnée nomme un ou plusieurs référents.

Le référent RSA est l'interlocuteur privilégié du bénéficiaire, il est garant de son parcours d'insertion en lien avec les partenaires. Pour ce faire, ses missions sont déclinées ainsi :

- Evaluer la situation globale du bénéficiaire,
- Définir avec le bénéficiaire son projet d'insertion,
- Formaliser les étapes de sa mise en œuvre,
- Identifier les moyens et mobiliser les partenaires,
- Elaborer le contrat d'engagement réciproque avec le bénéficiaire,
- Accompagner le bénéficiaire dans la réalisation du contrat d'engagement réciproque validé,
- Coordonner la mise en œuvre des différents aspects du contrat d'engagement réciproque,
- Développer des relais actifs avec les partenaires du dispositif,
- Veiller au respect des échéances des contrats successifs,
- Effectuer les renouvellements de contrats d'insertion sur la base du bilan du précédent contrat, de la situation au moment du renouvellement et des objectifs et moyens du contrat à venir,
- Alerter sur l'existence d'entraves à l'exécution du contrat d'engagement réciproque,
- Participer aux entretiens de suivis des bénéficiaires du RSA à l'entrée sur une action du programme local d'insertion, à mi-parcours et en fin d'action.

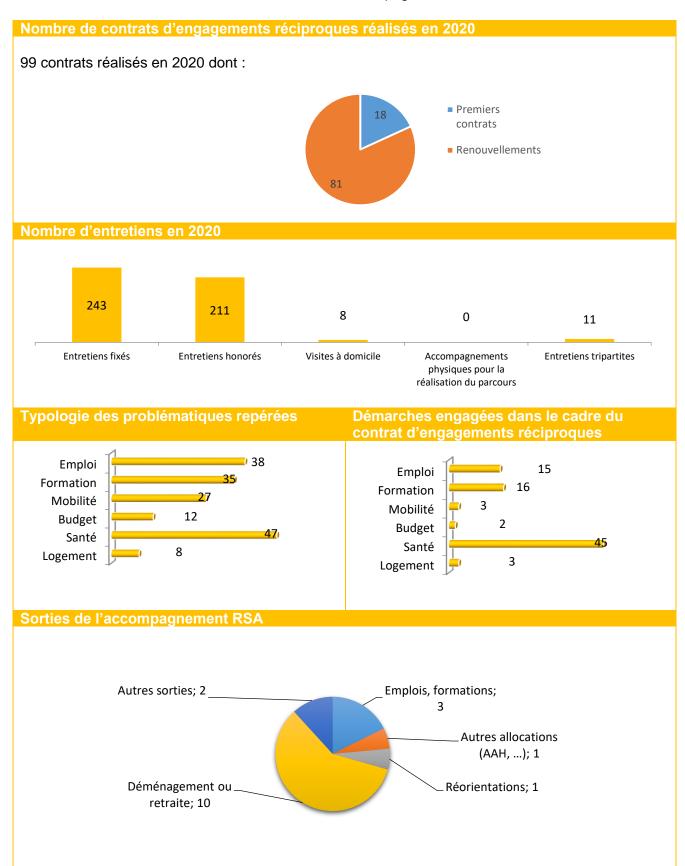
Par ailleurs, les structures référentes RSA conventionnées participent :

- A la mise en œuvre des objectifs stratégiques du programme départemental d'insertion et aux instances du programme local d'insertion et de cohésion sociale,
- Aux commissions RSA.

9 avenue de la Libération 61 100 FLERS Tél : 02.33.64.66.13

REFERENT SOCIAL RSA

Le Centre Communal d'Action Sociale de Flers a accompagné 100 bénéficiaires du RSA en 2020.

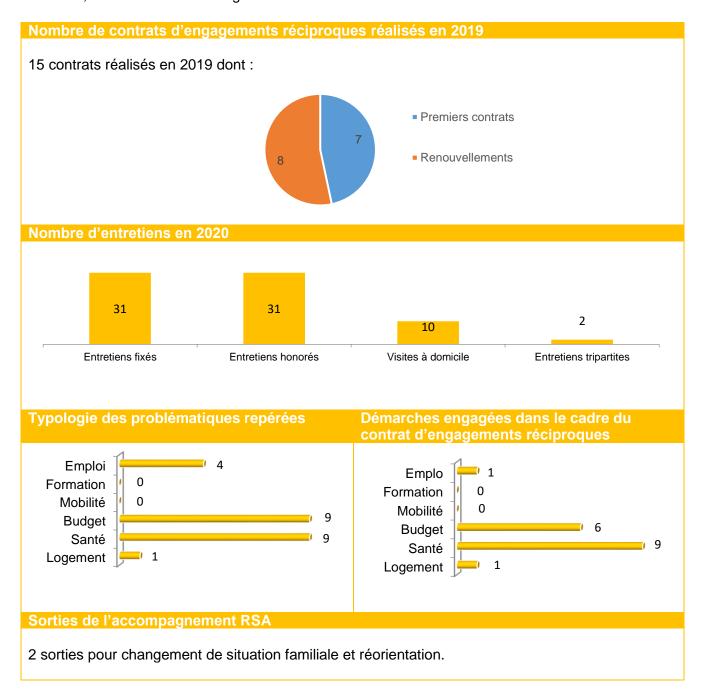


MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

457 rue de la Jossière 61 100 FLERS Tél : 02.43.39.43.39

REFERENT SOCIAL RSA

En 2020, la Mutualité Sociale Agricole a suivi 18 allocataires du RSA sur le territoire de Flers.



Action 2021

Régie des quartiers Arc-en-ciel

19 rue du Pont Féron – 61 100 FLERS Tél : 02.33.96.24.46 – Mail : da.arcenciel@gmail.com

Insertion sociale

Café réparation

Objectifs de l'action

- Tisser le lien social entre les habitants sur le territoire,
- Remobilisation des habitants en difficulté des Quartiers Politique de la Ville avec un support d'activité innovant,
- L'investissement réel des personnes dans l'acquisition de compétences,
- Réduction des déchets et des coûts liés à leur gestion.

Publics

8 bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

30 séances sont proposées durant l'année 2021 avec une alternance chaque semaine entre la Maison d'Activités Emile Halbout et la Maison d'Activités Saint Michel. Ces séances ont lieu les jeudis après-midi. Les habitants peuvent venir librement, dans une ambiance conviviale, pour apprendre à réparer leur petit électroménager ou les objets cassés ou abîmés.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels :** salle à la Maison d'Activités Saint Michel, salle à la Maison d'Activités Emile Halbout, salle aux Bains Douches Numériques, outils de menuiserie, machine à coudre, perceuse, outillages, etc.
- Moyens humains : un animateur.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, Flers Agglo, la Ville de Flers, les associations locales de la ville de Flers, les établissements scolaires, le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ).

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrée, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

Perspectives 2021

Nouvelle action

Evaluation 2020

18 rue Henri Laforest 61 100 FLERS Tél: 02.33.64.47.89

Mail: letape-vire@letape-emploi.fr

Insertion sociale

JARDINS PARTAGES AU QUARTIER SAINT-MICHEL DE FLERS



Action 2021

18 rue Henri Laforest 61 100 FLERS Tél : 02.33.64.47.89

Mail: letape-vire@letape-emploi.fr

Insertion sociale

JARDINS PARTAGES AU QUARTIER SAINT-SAUVEUR DE FLERS

Objectifs de l'action

Objectifs généraux :

- Permettre aux participant-e-s de s'impliquer dans un projet ancré sur le territoire avec une réelle utilité sociale et environnementale ;
- Développer des compétences individuelles transférables à un projet personnel et/ou professionnel.

Objectifs opérationnels :

- Proposer un accompagnement socio-professionnel aux personnes volontaires pour faire des démarches d'insertion sociale ;
- Enclencher les premières démarches de retour à l'emploi.

Publics

8 bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

- Thème central : poursuivre les plantations dans le jardin et professionnaliser les bénévoles, agrémenter l'espace avec du mobilier urbain, ludique et esthétique ;
- L'action se déroulera d'avril à octobre 2021 avec une interruption durant le mois d'août (passage relai à la maison d'activités Emile Halbout) ;
- Durant plusieurs semaines, plusieurs regroupements seront prévus par semaine (ateliers communication, ateliers techniques sur le jardinage, ateliers créatifs sur la conception de mobilier, ateliers sur les projets professionnels).

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels :** salle de formation, matériel informatique, matériel de jardinage, outils électroportatifs ;
- Moyens humains : un conseiller en insertion.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la Maison d'activités Saint-Michel, le SIRTOM, l'ADEME, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrée, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

Perspectives 2021

Création d'un jardin partagé au quartier Saint Sauveur

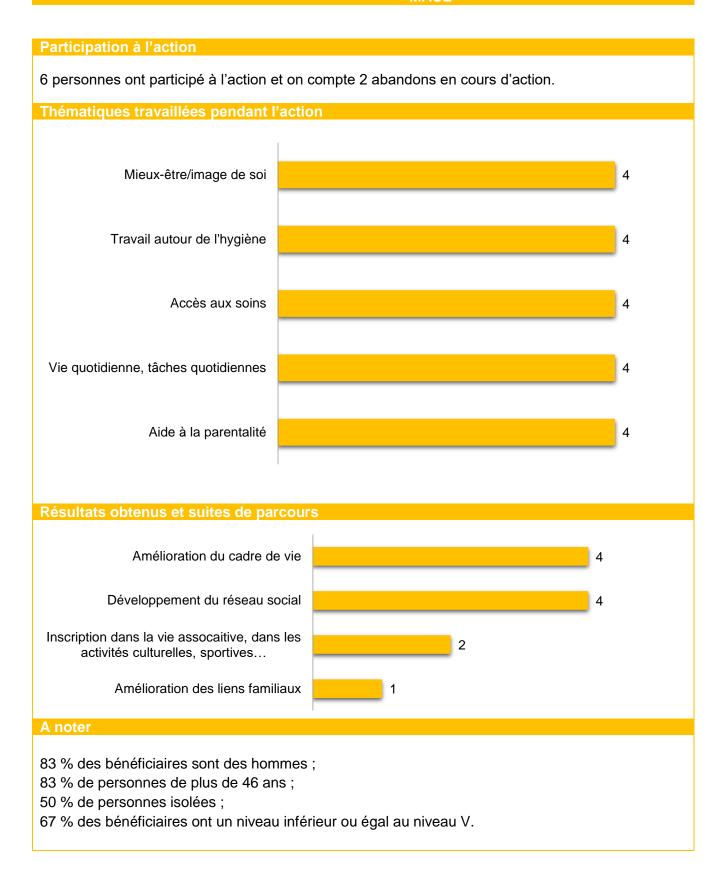
Evaluation 2020

18 rue Henri Laforest 61 100 FLERS Tél: 02.33.64.47.89

Mail: letape-vire@letape-emploi.fr

Insertion sociale

MARCHONS POUR LE BIEN-ÊTRE ET L'IMAGE DE SOI DE LA FERTE-MACE



Action 2021

18 rue Henri Laforest 61 100 FLERS Tél : 02.33.64.47.89

Mail: letape-vire@letape-emploi.fr

Insertion sociale

MARCHONS POUR LE BIEN-ÊTRE ET L'IMAGE DE SOI DE LA FERTE-MACE

Objectifs de l'action

- Permettre aux participants de pratiquer un sport sans contrainte, les aider à évacuer le stress et les tensions et s'oxygéner pour un mieux-être ;
- Permettre aux participants de se retrouver, de tisser des liens pour rompre l'isolement ;
- Permettre aux participants de se donner un temps d'échange et de réflexion autour d'une question centrale : comment être bien dans sa tête, dans son corps et dans son environnement ?
- Accompagner la personne vers des démarches de santé, de « mieux-être » ou tendre vers une action locale d'insertion.

Publics

8 bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

L'action se déroule sur une période de 8 semaines consécutives et propose 8 séances de 3 heures 50.

Les séances permettent de travailler sur différents thèmes : changement, confiance et estime de soi ; prendre soin de soi et de son image (hygiène et fabrication de cosmétiques maison ; colorimétrie et vêtements ; coiffure ; séance « maquillage effet bonne mine » avec séance photo) ; pensées positives ; communication : mon corps et les autres.

Moyens humains et matériels

- Moyens matériels : une salle, un vidéo-projecteur, un appareil photo, nécessaire de maquillage, produits naturels pour réalisation des soins avec fiches recettes, contenants, miroirs/récipients :
- Moyens humains : deux animateurs-trices, un€ socio-esthéticien-ne, un(e) sophrologue.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, le Centre socio-culturel, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrée, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

Perspectives 2021

Développer l'action à Domfront en plus de la Ferté-Macé

Action 2021

Insertion sociale MARCHONS POUR LE BIEN-ÊTRE ET L'IMAGE DE SOI DE DOMFRONT

Objectifs de l'action

- Permettre aux participants de pratiquer un sport sans contrainte, les aider à évacuer le stress et les tensions et s'oxygéner pour un mieux-être ;
- Permettre aux participants de se retrouver, de tisser des liens pour rompre l'isolement ;
- Permettre aux participants de se donner un temps d'échange et de réflexion autour d'une question centrale : comment être bien dans sa tête, dans son corps et dans son environnement?
- Accompagner la personne vers des démarches de santé, de « mieux-être » ou tendre vers une action locale d'insertion.

Publics

8 bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

L'action se déroule sur une période de 8 semaines consécutives et propose 8 séances de 3 heures

Les séances permettent de travailler sur différents thèmes : changement, confiance et estime de soi ; prendre soin de soi et de son image (hygiène et fabrication de cosmétiques maison ; colorimétrie et vêtements; coiffure; séance « maquillage effet bonne mine » avec séance photo); pensées positives; communication: mon corps et les autres.

Moyens humains et matériels

- Moyens matériels: une salle, un vidéo-projecteur, un appareil photo, nécessaire de maquillage, produits naturels pour réalisation des soins avec fiches recettes, contenants, miroirs/récipients;
- Moyens humains: deux animateurs-trices, un€ socio-esthéticien-ne, un(e) sophrologue.

Le Conseil Départemental de l'Orne, le Centre socio-culturel, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrée, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

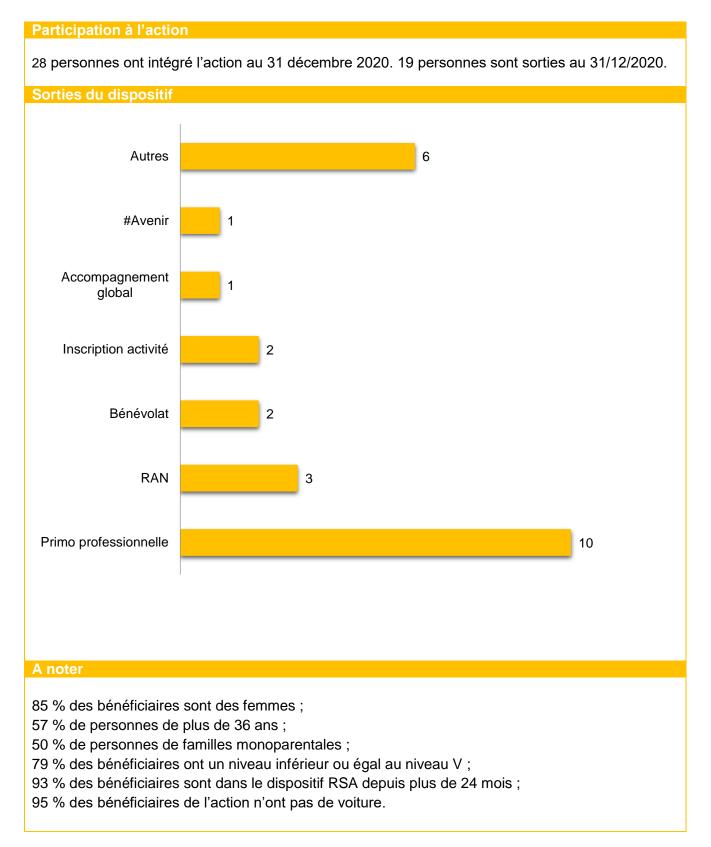
Perspectives 2021

Nouvelle action

18 rue Henri Laforest 61 100 FLERS Tél: 02.33.64.47.89

Mail: letape-vire@letape-emploi.fr PRIMO INSERTION SOCIALE

Insertion sociale PRIMO INSERTION



Action 2021

L'ETAPE

18 rue Henri Laforest 61 100 FLERS Tél : 02 33 64 47 89

Mail: letape-vire@letape-emploi.fr PRIMO INSERTION SOCIALE

Insertion sociale

Publics

33 bénéficiaires au RSA socle soumis à droits et devoirs sans problématique entravant l'entrée sur un groupe.

Organisation / Déroulement

Chaque parcours sera individualisé et durera entre 4 et 6 mois en fonction des objectifs contractualisés.

Le rythme est progressif et s'articule autour de l'alternance entre les situations pédagogiques. Sur une période de 16 semaines, 15 ateliers collectifs et 8 entretiens individuels.

L'action est construite autour de parcours individualisés d'une durée de 4 mois en fonction des objectifs de chacun. Elle repose sur une alternance de situation de groupe et des temps d'entretiens individuels pour permettre un accompagnement individualisé basé sur l'écoute et l'aide à la résolution de difficultés en lien avec le référent social. De plus, le rythme est progressif afin de permettre aux bénéficiaires de s'adapter et de gérer les contraintes liées à la reprise d'une activité.

Moyens humains et matériels

Coordinateur – Formateurs – locaux et matériels

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départementale de l'Orne, la Mission Locale, CAP Emploi, ...

Indicateurs d'évaluation

- Suite de parcours des bénéficiaires,
- Taux de satisfaction des bénéficiaires,
- Taux de satisfaction des prescripteurs,
- Taux de participation des bénéficiaires,
- Taux d'absentéisme des bénéficiaires,
- Nombre d'abandons.

Perspectives 2021

Marché 2019 - 2021